

Charte informatique et d'utilisation d'Internet

Pour avoir accès aux ressources informatiques de l'école, je respecte certaines règles :

J'utilise Internet et l'informatique à des fins de recherches éducatives et informatives.

Attitude

1. Je prends soin du matériel informatique mis à ma disposition.
2. Je ne déplace pas les claviers et les souris.
3. Je reste poli-e et courtois-e, même derrière le clavier et l'écran.
4. Je ne mange pas et ne bois pas en salle informatique.
5. A la fin du cours, je ferme correctement la session, j'éteins l'ordinateur et range ma chaise, le clavier et la souris avant de quitter ma place.
6. Avant d'imprimer un document, je demande l'autorisation à l'enseignant.

Surf sur internet

7. J'accède à Internet uniquement en présence d'un adulte et avec son accord.
8. Une information trouvée sur Internet n'est pas forcément exacte. Je consulte d'autres sources ou je demande de l'aide afin de vérifier.
9. Je respecte le droit d'auteur lors de la production de documents (images, textes, musiques). J'indique mes sources lors de l'utilisation de ce type de données.
10. La publication de documents sur Internet est gérée par l'enseignant ou le responsable informatique.
11. Je ne donne jamais d'informations privées sur moi ou sur d'autres personnes comme :
 - un nom ou une adresse
 - un numéro de téléphone
 - un mot de passe
 - une adresse e-mail...
12. Je ne suis pas autorisé(e) dans le cadre scolaire à accéder à :
 - des forums, des *chat rooms* et des blogs ;
 - des réseaux sociaux ;
 - des sites de vidéos, de musiques et de jeux en ligne ;
 - des sites avec des contenus érotiques, pornographiques, incitant à la haine raciale ou à la violence.

Si j'ouvre par mégarde un tel site ou si je tombe sur des images qui me dérangent, je ferme immédiatement la fenêtre du navigateur internet et j'avise l'adulte.

En cas de non respect de ces règles, l'enseignant, en collaboration éventuelle avec la direction, prendra les sanctions appropriées : limitation ou interdiction d'accès aux ressources informatiques, destruction de fichiers, sanctions disciplinaires.

Une dénonciation à la justice est prévue pour les graves infractions, conformément à la loi.

Je certifie avoir pris connaissance de la charte informatique et d'utilisation d'internet et m'engage à la respecter.	
NOM Prénom – Classe de l'élève :
Signature de l'élève :	Date :

En tant que représentants légaux , nous certifions avoir pris connaissance de la charte informatique et d'utilisation d'internet pour les élèves. Nous sommes conscients des risques courus par notre enfant et l'autorisons à utiliser le réseau Internet à disposition dans l'école.	
Signature du/des représentant-s légal/aux :	Date :

Signature du/des représentant-s légal/aux :	
.....	Date :